

Procuration

Compte PostFinance Visa Business

pour personnes morales et sociétés de personnes



Procuration valable entre PostFinance SA, et le partenaire contractuel ci-dessous, appelé ci-après le client:

(Les dénominations de personnes se rapportent aussi bien aux hommes qu'aux femmes ainsi qu'à des groupes de personnes)

Marche à suivre pour nous communiquer des données personnelles de tiers

Lorsque vous nous communiquez des données personnelles de tiers (p. ex. personnes avec droit de représentation, détenteurs de contrôle ou héritiers), vous certifiez par-là y être autorisé(e) et confirmez que ces données sont correctes. Veuillez-vous assurer que ces tiers soient informés que nous traiterons leurs données avant de nous les transmettre et remettez leur une copie du document ci-joint «Informations concernant la protection des données» ou de notre déclaration de protection des données disponible sur postfinance.ch/dpd.

Compte de carte (Le compte de carte commence par «800») _____

Compte postal/IBAN _____

Client

Raison sociale/Nom _____

Rue, n° (Siège) _____

NPA _____

Lieu _____

Pays _____

Le client confère à la personne ci-dessous le pouvoir de le représenter valablement auprès de PostFinance ou du PostFinance Card Center. Le fondé de procuration est autorisé en particulier à disposer des valeurs patrimoniales déposées sur le compte de carte de crédit auprès de PostFinance au nom du client, à demander des nouvelles cartes, à résilier des cartes existantes et à faire toute autre déclaration juridiquement contraignante.

Sa signature ainsi que toutes les déclarations qu'il fait et toutes les mesures qu'il prend engagent l'auteur de la procuration.

La procuration ne s'éteint pas par la mort, la perte de l'exercice des droits civils ou la faillite du client. Elle reste en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit révoquée par écrit auprès de PostFinance (art. 35 et 405 CO). Par conséquent, l'autorisation reste applicable indépendamment d'inscriptions divergentes ou manquant dans des registres publics (p. ex. registre du commerce). La présente procuration est soumise au droit suisse exclusivement. Le for juridique est fixé sur la base des dispositions légales. Si ces dernières ne sont pas appliquées, le for juridique exclusif pour tous les genres de procédures est Berne, de même que le lieu d'exécution et le for de la poursuite pour les clients qui ne sont pas domiciliés en Suisse.

Mandataire 1	Signature <input type="checkbox"/> individuelle	
<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame		
Nom _____		
Prénom _____		
Nationalité <input type="checkbox"/> CH autre _____		
Date de naissance _____		
Fonction _____		
		Apposer la signature du mandataire dans le rectangle ci-dessus

Mandataire 2	Signature <input type="checkbox"/> individuelle	
<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame		
Nom _____		
Prénom _____		
Nationalité <input type="checkbox"/> CH autre _____		
Date de naissance _____		
Fonction _____		
		Apposer la signature du mandataire dans le rectangle ci-dessus

01004_00 FR/PF 000021.00



Mandataire 3 Signature individuelle

Monsieur Madame

Nom _____

Prénom _____

Nationalité CH autre _____

Date de naissance _____

Fonction _____

Apposer la signature du mandataire dans le rectangle ci-dessus

Les anciennes procurations doivent être traitées comme suit:

- toutes les anciennes procurations sont révoquées
- seules les procurations conférées aux personnes suivantes sont révoquées

Nom Prénom Date de naissance _____

Nom Prénom Date de naissance _____

Le client certifie l'authenticité des signatures apposées plus haut et reconnaît la validité des procurations conférées.

Lieu _____	Lieu _____
Date _____	Date _____
	

Signature* _____	Signature* _____
Nom _____	Nom _____
Prénom _____	Prénom _____

* Deux signatures de mandataires sont exigées en cas de signature collective.

Veillez envoyer le formulaire à: PostFinance SA, Card Center, Eternitstrasse 3a, 8870 Niederurnen

